

## Appel à candidatures

# Trophées des Etudiants Ambassadeurs (TEA) de l'Île-de-France 2021-2022

## Conditions générales du concours

**Vous êtes étudiant(e) ou doctorant(e) en Île-de-France et partez en mobilité à l'international pour vos études ou un stage au cours de l'année universitaire 2021-2022?**

Profitez de votre séjour à l'étranger pour participer aux Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France et tenter de gagner un prix pouvant aller jusqu'à 3 000 € pour récompenser votre engagement !

### ***De quoi s'agit-il ?***

La Région Ile-de-France propose aux étudiants franciliens de participer à un concours pour valoriser l'Île-de-France sur leur lieu d'études ou de stage à l'étranger.

Les candidats à ce concours sont invités à réaliser des projets originaux, contribuant à l'attractivité et au rayonnement international de l'Île-de-France, et en tout particulier de son écosystème d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (ESRI).

Les projets proposés peuvent être en rapport avec votre domaine d'études et/ou vos centres d'intérêts personnels. Ils peuvent être réalisés en individuel ou en collectif.

Le concours « Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France » poursuit deux objectifs :

- **Faire connaître les campus et l'écosystème ESRI d'Île-de-France** auprès des étudiants et chercheurs étrangers pour les encourager à poursuivre leurs études supérieures et/ou travaux de recherche en Île-de-France,
- **Faire connaître la région Île-de-France et son territoire**, en promouvant ses richesses, sa diversité, son potentiel dans des domaines variés de votre choix (culture, tourisme, art, sport, développement économique, innovation etc...)

Chaque projet d'étudiant doit répondre à au moins un des deux objectifs.

### ***Quels sont les prix pour ces Trophées ?***

Les meilleurs projets seront récompensés selon les catégories de prix suivantes :

- ❖ Les **Médailles d'or** pour les meilleurs projets (10 maximum) : **3 000 €** par lauréat. Cette catégorie de récompenses pourra comprendre des prix spécifiques : prix spécial du jury, prix

par thématiques de projets (ex : meilleur projet « tourisme »)

- ❖ Les **Médailles d'argent** pour les très bons projets (20 maximum) : **2 000 €** par lauréat
- ❖ Les **Médailles de bronze** pour les bons projets : **500 €** par lauréat

Les trois meilleurs **projets collectifs** peuvent recevoir un bonus de **1 000 €** par groupe sur décision du jury.

*A noter : les bénéficiaires de l'aide régionale « Bourse Mobilité Ile-de-France" désignés pour une médaille reçoivent un **bonus de 300 €**.*

## **Suis-je éligible ?**

Vous pouvez participer au concours si vous remplissez les critères suivants :

- Vous êtes domicilié en Île-de-France,
- Vous êtes inscrit en licence, master, ou doctorat, dans un établissement d'enseignement supérieur francilien,
- Votre projet de mobilité d'études ou de stage à l'étranger se déroule :
  - ➔ à partir de janvier 2022, pour une période de 3 mois minimum,
  - ➔ à partir de septembre ou octobre 2021 **pour une année universitaire complète**

**Attention** : en raison du dispositif d'animation et d'accompagnement proposé aux candidats à compter de janvier 2022, les séjours effectués au cours du 1<sup>er</sup> semestre uniquement (de septembre ou octobre 2021 à février ou mars 2022) ne sont pas éligibles,

- Vous partez dans le cadre d'un **accord inter-établissements**, en échange universitaire pour des études OU en stage conventionné, entre votre organisme d'accueil (entreprise, institution...) à l'étranger et votre établissement en Ile-de-France.

## **Comment ça marche ?**

### **ETAPE 1 – candidature**

Vous devez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme <https://mesdemarches.iledefrance.fr> **entre le 2 novembre et le 14 décembre 2021**. Le formulaire de candidature prévoit une description du projet que vous envisagez de réaliser et vos motivations personnelles.

Vous pouvez candidater en vue de la réalisation d'un projet individuel ou collectif.

### **En cas de projet collectif :**

- Les candidats peuvent être inscrits dans le même établissement d'enseignement supérieur en Île-de-France ou dans différents établissements, dans le cadre d'une mobilité internationale effectuée dans un même pays ou des pays différents,
- Chaque étudiant membre du groupe devra déposer **individuellement** un dossier de candidature, en indiquant le cas échéant les noms et prénoms des autres étudiants membres du groupe.

## **ETAPE 2 – Mise en œuvre du projet**

Afin de vous accompagner dans la réalisation de votre projet, la Région Ile-de-France propose :

- **Une réunion de lancement en janvier 2022 en présentiel.** Ce temps d'échanges entre candidats vous permettra notamment de rencontrer les autres étudiants qui concourent, dont ceux qui partent dans la même destination que vous. Vous pourrez prendre contact pour éventuellement envisager un projet collectif avec eux ! Des informations et documents ressources vous seront par ailleurs remis lors de cette réunion. Un webinaire sera ultérieurement proposé aux candidats déjà en séjour à l'étranger,
- **Un annuaire** des étudiants concourants sera également réalisé et remis aux participants au concours pour faciliter les prises de contact,
- **Un groupe Facebook « TEA »** sera également ouvert et vous sera convier à l'intégrer pour bénéficier au mieux de l'animation proposée autour du concours et interagir entre vous,
- Tout au long du concours, **une animation et un accompagnement dans la mise en œuvre de votre projet** : mise à disposition d'outils de conduite de projets, d'informations générales et ciblées sur l'actualité de la région Île-de-France, ressources informatives, réseau social et messagerie dédiés, accompagnement individuel via des sessions « Boost ton Projet »...

## **ETAPE 3 – Rendu du projet**

Vous devrez remettre un bilan du projet mené **au plus tard le 31 août 2022**. Ce compte-rendu, à déposer sur la plateforme des aides régionales Mes Démarches, devra être accompagné de tout support pertinent en lien avec le projet réalisé (photos, vidéo, présentation, etc.). Le Jury de sélection appréciera chaque dossier sur la base de ce bilan, selon les 3 catégories de critères suivants : la pertinence du projet et sa valorisation du territoire francilien, la communication initiée pour le mettre en œuvre, et votre engagement personnel dans le réseau (participation aux événements proposés, partage d'information sur le réseau social ad hoc, entraide ...).

## **ETAPE 4 – Sélection des lauréats et remise des prix**

Les prix seront ensuite attribués par la Région Île-de-France, sur proposition du Jury du concours, et une cérémonie de remise des prix sera organisée fin 2022.

A ce titre, les prix remis aux lauréats ne constituent pas une aide financière dans le cadre de votre mobilité internationale 2021-2022, il s'agit bien d'une récompense a posteriori et ne constitue pas un droit.

Les lauréats du concours intégreront le réseau des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France, et seront sollicités pour parrainer les candidats des prochaines éditions du concours ou participer au jury de sélection des projets.

## Ci-dessous le calendrier prévisionnel de l'édition 2021-2022

<p>❖ <b>1ère phase :</b> <b>Candidatures en ligne</b> sur la plateforme « Mes démarches » : <b>2 novembre –</b> <b>14 décembre 2021</b></p>	<p>Votre candidature est à déposer obligatoirement en ligne, sur la plateforme « Mes démarches ». (<a href="https://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a>)</p> <p>Il vous sera notamment demandé de décrire succinctement vos motivations et le projet que vous comptez réaliser, et de joindre à votre dossier en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un RIB</li> <li>• Un justificatif de domiciliation en Île-de-France</li> <li>• Un certificat de scolarité remis par votre établissement d'enseignement supérieur francilien</li> <li>• Une Charte d'engagement dans le concours signée</li> </ul>
<p>❖ <b>Réunion de lancement du concours</b> avec les candidats concourants, des représentants de la Région et les prestataires en charge de l'animation du concours: <b>3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> semaine de janvier 2022 (format 18h30- 21h)</b></p> <p><i>La participation à cette réunion d'information et de préparation vous sera très utile pour concourir dans les meilleures conditions. La date et les modalités vous seront précisés dans un second temps.</i></p>	
<p>❖ <b>2<sup>ème</sup> phase : Dépôt des rendu/bilan des projets : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022</b></p>	<p><b>Le compte-rendu des projets</b> devra être déposé sur la plateforme Mes Démarches dans ce délai. Le formulaire à remplir comprendra plusieurs questions relatives à la conception et la réalisation de votre projet (actions initiées, partenaires contactés, initiatives de communication sur votre projet, etc...). Vous devrez par ailleurs télécharger toutes pièces (articles, photos, vidéos, présentation etc...) justifiant la mise en œuvre du projet et son évaluation.</p>
<p>❖ Jury de sélection en octobre 2022</p> <p>❖ <b>Cérémonie de remise des Trophées</b> : décembre 2022</p>	

**Participer aux Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France, c'est l'occasion de valoriser votre expérience étudiante à l'étranger de manière originale, et d'être un acteur privilégié et actif du rayonnement de votre région.**

Pour toute information complémentaire, la messagerie [etudiantsambassadeurs@iledefrance.fr](mailto:etudiantsambassadeurs@iledefrance.fr) est à votre disposition.



Pour en savoir plus :

N'hésitez pas à consulter les articles suivants publiés sur le site Internet de la Région Île-de-France :

- [la palmares des deux éditions précédentes](#) ainsi que le portrait des lauréates du Prix spécial du jury 2020 : le projet baptisé [13H10](#).

Prenez le temps de découvrir les projets réalisés dans le cadre des éditions précédentes. Si votre projet ressemble à certains récompensés, prenez un peu de temps pour imaginer comment vous démarquer.

- 2 portraits de candidats de l'édition 2020-2021 : [Marie PEYRON](#) et [Valentin ODDE](#)

Quelques conseils :

- **Sortez des sentiers battus et démarquez-vous !**

Lorsque l'on pense « Paris et Île-de-France », l'attractivité touristique est souvent mise en avant spontanément, et à juste titre puisque la Région Île-de-France est la première destination touristique au monde ! Mais l'Île-de-France regorge d'autres atouts : écologie urbaine/transition énergétique, culture en banlieues, accueil d'entreprises étrangères/réseau de starts up, aménagement du territoire, grands projets urbains, accueil de grands événements sportifs...

- **Attention aux projets exclusivement digitaux et à durée de vie limitée...**

Plus votre projet aura vocation vivre au-delà du concours, mieux il sera apprécié. Attention donc aux projets digitaux trop « vitrines » (compte Instagram, site internet...) et qui se limiteraient à des agrégations de données sans plus-value ou interactivité particulière.

- **Pensez "collectif" et participez à la vie de la communauté des candidats !**

Même en cas de projet réalisé individuellement, il est attendu des candidats qu'ils participent à la vie de la communauté des candidats. Plusieurs événements en ligne vous seront proposés, vous serez sollicités pour des portraits, des interviews...soyez réactifs. A contenu de projet égal, les projets des candidats les plus volontaires et participatifs pendant le concours seront mieux notés par le jury.

Être candidat aux Trophées, c'est également intégrer un réseau d'entraide. Vous serez ainsi invités à partager vos compétences avec d'autres candidats afin de les conseiller dans la réalisation de leurs projets.